



## Obligation alimentaire envers ascendant

-----  
Par Nezenmoins

Bonjour,

Mes parents sont divorcés, mon père arrête de payer apparemment la pension très prochainement.

Je soupçonne que ça retombe sur les enfants par la suite, nous sommes 3 frères. J'ai lu qu'il y avait une histoire d'obligation alimentaire couvrant les frais courants (vêtements, alimentation etc...)

Comment se protéger de cette obligation ? Quelles solutions sont possibles pour réduire au maximum cette obligation ?

Merci pour vos retours.